

Contrat poulet

Date limite de remise du contrat : **02/01/2022**

Rappel : un contrat vous engage et doit être respecté.

<p>Le consommateur a pris connaissance de la charte AMAP et s'engage :</p> <ul style="list-style-type: none">- à respecter les principes de la charte AMAP- à régler d'avance l'achat de ses produits.- à prendre en compte les aléas de production- à récupérer ses produits sur le lieu de la distribution.- à participer à la réunion bilan avec les producteurs. <p>Chaque adhérent engage sa responsabilité civile en cas d'incident.</p> <p>Date et signature de l'adhérent Le / / 2023</p>	<p>Le producteur, Jean Paul Aguer, a pris connaissance de la charte AMAP et s'engage :</p> <ul style="list-style-type: none">- à respecter les engagements de la charte AMAP- à livrer l'AMAP et à être présent le lundi de 18h30 à 19h30 sur le lieu de distribution, salle Larreko- à répondre aux questions des consommateurs et à participer à la réunion bilan avant le renouvellement du contrat. <p>Le producteur engage sa responsabilité civile en cas d'incident.</p> <p>Signature du producteur</p>
--	---

Infos membre :

Nom :

Téléphone/mobile :

email :

HELBIDEA / Adresse :

Montant du contrat pour 4 livraisons tous les 15 jours.

Dates des livraisons : lundis 9 et 23 janvier, 6 et 20 février 2023

Merci de rayer les dates en cas d'absence.

Poids moyen de la volaille : 1.8 kg au prix de 9.00 € kg. Soit 16.20€ la pièce.

Je commande . . . poulet(s) que je règle en... Chèque (s)établi à l'ordre du producteur Jean Paul Aguer.

Si 1 poulet est commandé par date de livraison, 4 poulets seront livrés pour la durée du contrat.
4 x 16.20 € = 64,80 € en 1 chèque

Contact contrat Laurence Aubert : 06 74 51 04 12 Cette adresse e-mail est protégée contre les robots spammeurs. Vous devez activer le JavaScript pour la visualiser.

(Faites une photocopie du contrat signé si vous désirez un reçu)